

OMPI



SCIT/WG/1/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 13 octobre 1998

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GROUPES DE TRAVAIL

Première session

Genève, 16 - 20 novembre 1998

INVENTAIRE TECHNIQUE (TÂCHE N° 35)

Document établi par le Bureau international

1. À sa première session en comité plénier tenue du 22 au 25 juin 1998, le Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a décidé, lorsqu'il a examiné les besoins techniques liés à la fourniture de services de réseau aux offices de propriété industrielle, de charger le Secrétariat d'évaluer ces besoins sur la base, d'une part, des résultats d'une enquête visant à dresser un inventaire technique de l'infrastructure d'information existante au sein de ces offices et, d'autre part, d'une liste des données que les offices souhaitent échanger par l'intermédiaire du réseau (voir la tâche n° 35 à l'annexe IV du document SCIT/1/7 Prov.).
2. Le Secrétariat a élaboré un "questionnaire relatif à l'inventaire technique et à la liste de données à échanger" qu'il a envoyé, le 31 août 1998, aux offices de propriété intellectuelle de tous les États membres de l'OMPI et à certaines organisations, après l'avoir soumis pour observations à une équipe d'experts créée aux fins de la tâche n° 35 (voir la circulaire SCIT 2385 relative à l'étude visant à établir un inventaire technique et une liste des éléments de données à échanger au moyen du réseau mondial d'information). Dans la circulaire précitée, le Secrétariat demandait aux intéressés de bien vouloir lui retourner le questionnaire, dûment rempli, au plus tard le 25 septembre 1998.
3. Au moment où le présent document a été élaboré, le Secrétariat avait reçu des réponses de 51 pays ou organisations dont le nom figure dans l'annexe du présent document.

4. Les informations fournies par les offices de propriété intellectuelle feront l'objet d'une évaluation qui sera soumise à la prochaine réunion du Groupe de travail sur l'infrastructure d'information. Dans l'intervalle, le Secrétariat invite instamment les offices de propriété intellectuelle qui ne l'ont pas encore fait à remplir le questionnaire en question et à le lui retourner sans délai : en effet, ces informations sont indispensables pour pouvoir établir la demande de propositions concernant le réseau mondial d'information et arrêter le plan de mise en œuvre de ce réseau, notamment choisir les pays où seront réalisés les projets pilotes.

5. Le groupe de travail du SCIT est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.

[L'annexe suit]

ANNEXE

Offices nationaux

PAYS	OFFICE
Albanie	- Office des brevets de l'Albanie
Allemagne	- Office allemand des brevets
Andorre	- Office des marques de la Principauté d'Andorre
Arménie	- Office arménien des brevets
Autriche	- Office autrichien des brevets
Bélarus	- Office des brevets du Bélarus
Belgique	- Office de la propriété industrielle
Bulgarie	- Office des brevets de la République de Bulgarie
Canada	- Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
Cap-Vert	- Direction générale de tourisme, de l'industrie et du commerce
Chili	- Département de la propriété industrielle
Chine	- Office national de la propriété intellectuelle - Office des marques - Département de la propriété intellectuelle de Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)
Croatie	- Office national de la propriété intellectuelle
Cuba	- Office cubain de la propriété industrielle
Égypte	- Office des brevets
Espagne	- Office espagnol des brevets et des marques
Estonie	- Office des brevets de l'Estonie
Fédération de Russie	- Office russe des brevets et des marques
Finlande	- Office national des brevets et de l'enregistrement de la Finlande
Hongrie	- Office hongrois des brevets
Israël	- Office des brevets d'Israël
Japon	- Office japonais des brevets (JPO)
Kenya	- Office kényen de la propriété industrielle
Lettonie	- Office des brevets de Lettonie
Lituanie	- Bureau national des brevets
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	- Office de la protection de la propriété industrielle
Madagascar	- Office malgache de la propriété industrielle
Malaisie	- Ministère du commerce intérieur et de la consommation Division de la propriété intellectuelle
Malte	- Office de la propriété industrielle
Maroc	- Office marocain de la propriété industrielle
Maurice	- Ministère de l'industrie et du commerce Division du commerce
Moldova (République de)	- Office d'État pour la protection de la propriété industrielle
Ouzbékistan	- Office d'État des brevets de la République d'Ouzbékistan

PAYS	OFFICE
Panama	- Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle
Pologne	- Office des brevets de la République de Pologne
Portugal	- Institut national de la propriété industrielle
République tchèque	- Office de la propriété industrielle
Roumanie	- Office d'État pour les inventions et les marques
Royaume-Uni	- Office des brevets
Singapour	- Office des marques et des brevets
Slovaquie	- Office de la propriété industrielle de la République slovaque
Slovénie	- Office slovène de la propriété intellectuelle
Sri Lanka	- Office national de la propriété intellectuelle
Suède	- Office suédois des brevets et de l'enregistrement
Thaïlande	- Département de la propriété intellectuelle
Ukraine	- Office ukrainien des brevets
Viet Nam	- Office national de la propriété industrielle
Yougoslavie	- Office fédéral de la propriété intellectuelle
Zimbabwe	- Bureau du contrôleur des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels

Offices régionaux

- Office eurasiatique des brevets
- Office européen des brevets

[Fin de l'annexe et du document]